

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a-t-il déjà fait tenir des directives particulières ou des principes directeurs à ses ministres, les enjoignant d'appliquer une certaine modération et une certaine discipline aux opérations de leur ministère?

M. Trudeau: Oui, très souvent, monsieur l'Orateur, et j'ai d'ordinaire le ferme appui du président du Conseil du Trésor.

Des voix: Oh, oh.

Une voix: Toujours le classement d'après l'importance.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, comme la Fonction publique a pris une expansion de près de 25 p. 100 depuis deux ans, que le recours croissant aux conseillers de l'extérieur et le prix de leurs services sont passés d'environ 300 millions de dollars, à l'époque de l'entrée en fonction du très honorable représentant, à près de 800 millions l'année suivante, y a-t-il une juste explication à tout cela, puisque c'est un fait reconnu que ce sont les pauvres qui payent la plus grande proportion de leur revenu en impôts et que cet accroissement des dépenses de la Fonction publique se fait vraiment aux dépens des pauvres?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous partageons ce souci pour les pauvres dont a fait état le chef de l'opposition et c'est pourquoi le dernier budget du ministre des Finances comportait des réductions d'impôts qui les ont grandement aidés.

* * *

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE ILLICITE DES PRIX DU CIMENT IMPUTABLE AUX AGISSEMENTS DE CERTAINES ENTREPRISES DE LA C.-B.—LA RÉCUPÉRATION DES DENIERS PUBLICS—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations. Comme les sept grands fournisseurs de ciment de la Colombie-Britannique se sont reconnus coupables d'avoir enfreint la loi relative aux enquêtes sur les coalitions en ayant conspiré pour supprimer la concurrence dans cette industrie sur une période de 14 ans et comme ces compagnies contrôlaient environ 90 p. 100 du marché du ciment, le ministre nous dirait-il si une enquête a été faite afin de déterminer à quel point les prix du ciment ont été artificiellement majorés par suite de cette conspiration?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais prendre avis de cette question et la transmettre à mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations.

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question supplémentaire au ministre des Travaux publics, à qui j'ai donné préavis. Comme, au cours de cette période de 14 ans de conspiration de la part de l'industrie du ciment en Colombie-Britannique, le gouvernement a fait construire l'aéroport international de Vancouver, l'édifice de Radio-Canada et le terminus pour marchandises Van-

Questions orales

Term au montant d'environ 22 millions de dollars et réalisé beaucoup d'autres grands projets fédéraux, le ministre dirait-il à la Chambre quelles mesures le gouvernement entend prendre pour récupérer les deniers publics qu'il a perdus à cause de cette conspiration?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le député reconnaisse les travaux de construction que mon ministère exécute dans sa propre province. Cependant, je ne suis au courant d'aucune conspiration et je ne me rappelle aucun préavis à cet égard de la part du député.

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, compte tenu de la réponse que je viens de recevoir, j'adresserai de nouveau ma question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné ce genre d'affaire où, de toute évidence, le public a payé trop cher pour de gros travaux, et étant donné que le gouvernement n'arrive pas à contrôler ces abus, le ministre envisage-t-il de présenter un projet de loi afin que le public puisse se protéger lui-même lorsque le gouvernement ne le fait tout simplement pas?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je pense que les abus auxquels le député a fait allusion sont couverts par les lois du pays qui ont été adoptées par la Chambre.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—ON DEMANDE QUAND SERA ANNONCÉE LA POLITIQUE LAITIÈRE

M. Jean-Marie Boisvert (Drummond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

La semaine dernière, à une des questions que j'ai eu l'occasion de poser à la Chambre, le secrétaire parlementaire a répondu que le ministre allait annoncer au cours des prochains jours une nouvelle politique laitière. Je voudrais savoir si cette politique laitière sera annoncée aujourd'hui ou demain, étant donné que cela devait être annoncé bientôt.

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la loi exige que cela soit annoncé avant le 1^{er} avril et ce sera fait.

LA MENACE D'INVASION DE SAUTERELLES EN SASKATCHEWAN—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné la menace d'une grave invasion de sauterelles dans une vaste région de la Saskatchewan au printemps et que cela risque de diminuer gravement la production de grains dans la région, le ministre peut-il nous dire ce qu'il a préparé pour combattre ce fléau et, notamment, s'il a rencontré ou s'il envisage de rencontrer les représentants des municipalités concernées et si le gouvernement a l'intention d'autoriser l'usage du dieldron pour combattre ce fléau?